



Commune de Wemmel

Ordre du jour conseil communal

Le jeudi 2 juillet 2009 à 19h30

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Salle du conseil de la maison communale
2^{ème} étage
Avenue Dr. H. Follet 28
1780 Wemmel

SEANCE PUBLIQUE

1. Décision de principe concernant l'aménagement du domaine public - Projet de Providentia – modalités d'acquisition de terrain
2. IWVB - Rénovation du réseau de distribution d'eau potable : Alboom
3. Rénovation de l'éclairage public au Ronkel
4. Rénovation de l'éclairage public à la rue Bruyndonckx
5. Délégation de compétence au Collège concernant certaines modifications au règlement complémentaire de roulage
6. Achat d'un conteneur-bureau pour le parc à conteneurs
7. Adaptation du règlement-taxe sur les emplacements de stationnement
8. Adaptation des règlements-taxe en application du nouveau décret concernant l'établissement, la perception et les procédures de litige, des taxes provinciales et communales
9. Adaptation du règlement-taxe concernant les marchands ambulants
10. Règlement-rétribution concernant l'exécution de travaux à charge de tiers
11. Adaptation du règlement concernant les versages clandestins
12. Proposition de règlement-rétribution pour le parc à conteneurs
13. Proposition de règlement d'ordre intérieur de la crèche indépendante Snoopy +
14. Détermination du règlement d'ordre intérieur pour l'accueil des enfants pendant et après l'année scolaire
15. Descriptions de fonctions - Académie de musique + règles générales et listes des missions relatives à l'institution
16. Descriptions de fonctions - Ecole communale néerlandophone + règles générales et listes des missions relatives à l'institution
17. Descriptions de fonctions - Ecole communale francophone + règles générales et listes des missions relatives à l'institution

SEANCE A HUIS CLOS

18. Ecole communale francophone : ratification de la nomination temporaire d'un professeur de natation pour enfants - 2 heures à charge du budget de fonctionnement : Ann Boisdainghien.

19. Ecole communale francophone : ratification de la nomination temporaire d'une puéricultrice - 8 heures à charge du budget de fonctionnement : Michèle Degrave.

Wemmel, le 23 juin 2009.

Par ordonnance :
Le Secrétaire
(s) Mad. J. Luykx

Le Président
(g) Mr. B. Carpriau